Section de Bordeaux

UNE DOUANE A BOUT DE SOUFFLE A LIBOURNE COMME AILLEURS

Madame la Préfète,

Vous visitez aujourd'hui le centre de viticulture de Libourne, un service public de proximité à destination des viticulteurs et des négociants qui est aussi chargé du contrôle de la filière vitivinicole.
Dans le département, l'accompagnement des professionnels de la filière a été mis à mal cette année par la fermeture du centre de viticulture de Blaye.

À l'heure où les professionnels ont le plus besoin d'accompagnement du fait de la crise que connaît la filière et des processus incessants de dématérialisation, la CGT déplore la disparition de ce service public qui recevait physiquement les professionnels de la filière.

Nous avons alerté la direction des douanes sur la nécessité d'affecter à Libourne les effectifs nécessaires pour prendre en charge l'activité transférée depuis le centre de Blaye vers celui de Libourne.

Aujourd'hui, cette demande est à nouveau d'actualité du fait de la situation de sous-effectif que connaît le service.

Cette pénurie en personnels est une réalité dans la quasi-totalité des services de Nouvelle-Aquitaine que ce soit dans les autres centres de viticulture, les bureaux de douane, les brigades des douanes en première ligne contre le narco-trafic et aussi les fonctions support.

Les 400 emplois sur 4 ans annoncés dans le plan douanes 2030 ne bénéficieront que très marginalement aux services de Nouvelle-Aquitaine.

Aussi, nous réitérons la demande de rendez-vous que l'intersyndicale vous avez adressée le 29 mai dernier afin de vous faire part de nos inquiétudes par rapport aux services douaniers et de nos propositions.

Libourne, le 16 novembre 2026